



Les Cordeliers  
1, rue Aspirant Jan  
05105 BRIANÇON cedex  
Tél. 04 92 21 35 97  
Fax 04 92 20 38 90  
accueil@ccbrianconnais.fr  
www.ccbrianconnais.fr

**DELIBERATION**  
**N° 056 du 24 avril 2013**

**OBJET : Acquisition de véhicules de collecte des déchets ménagers - Attribution du marché de fournitures**

Rapporteur : M. Le Président

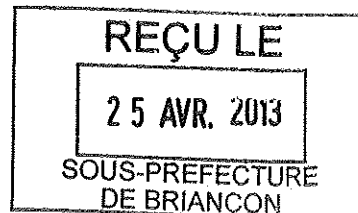
Le 24 avril 2013 à 18 heures 00, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 15 avril 2013 en la salle du Conseil les Cordeliers sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 40

Présents : 29

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de votants : 32



*M. Roland JACOB est nommé secrétaire de séance.*

**Etaient présents :** M. Gérard FROMM, M. Maurice DUFOUR, Mme Marie-Hélène PONSART, Mme Marie MARCHELLO, M. Mohamed DJEFFAL, M. Yvon AIGUIER, M. Eric PEYTHIEU, Mme Renée PETELET, M. Philippe SEZANNE, M. Jean-Louis FAURE, M. Roland JACOB, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, Mme Claudine FINE, M. Roger GUGLIEMETTI, M. Edmond CADET, M. Christophe MARTIN, M. Marc FORNESI, M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC, M. Jacques DEYME, Mme Estelle ARNAUD, M. Alain PROUVE, M. Patrick REY, Mme Hélène GOUDISSARD, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, Mme Nicole MATHONNET, M. Olivier FONS, M. Sébastien FINE.

**Avaient donné pouvoir :** M. Guy HERMITTE à M. Marc FORNESI  
M. Henry RAOUX à M. Patrick REY  
Mme Brigitte BOREL à M. Sébastien FINE

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n° 2011-300-1 en date du 27 octobre 2011, portant compétence en matière de collecte, traitement, élimination et valorisation des déchets des ménages,

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais, approuvés par Arrêté Préfectoral n° 2012356-0014 en date du 21 décembre 2012, portant modification du périmètre de la Communauté de Communes du Briançonnais,

**Vu** le décret du 23 février 2001, profondément remanié relatif aux régies chargées de l'exploitation d'un service public et modifiant la partie réglementaire du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** les compétences optionnelles au sens de l'article L5214-16-II du Code Général des Collectivités Territoriales, au titre de la protection de l'environnement inclus dans les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais,

**Vu** la délibération du 19 mars 2013 approuvant le projet de mise en place d'une régie pour la collecte des déchets ménagers sur le territoire de la CCB,

**Considérant** que le passage en régie de ce service nécessite l'acquisition de véhicules de collecte selon le descriptif suivant,

- Lot n°1 : 4 camions grue avec benne compactrice et lève conteneur pour la collecte des déchets ménagers
- Lot n° 2 : 2 camions avec benne compactrice et lève conteneur pour la collecte des déchets ménagers.
- Lot n°3 : 1 minibenne pour la collecte des déchets ménagers.

**Considérant** que les crédits nécessaires ont été portés au budget,

**Vu** l'estimation financière globale du marché de 1 468 300 euros HT,

**Vu** la consultation lancée sous forme d'appel d'offres ouvert ayant reçu l'avis favorable de la commission « Technique, Environnement et Développement Durable » du 6 mars 2013 et du bureau du 25 mars 2013,

**Vu** la décision de la Commission d'Appel d'Offres en date du 22 avril 2013,

### **Le Conseil Communautaire à l'unanimité**

■ Se prononce sur l'attribution des marchés de fournitures suivants :

- Lot 1 – 4 camions grue avec benne compactrice et lève de conteneurs pour la collecte des déchets ménagers : entreprise D.A.G.A MERCEDES-BENZ, demeurant à la Z.I. de Proviou – BP 112 04203 SISTERON cedex, pour un montant total de 855 080 € H.T. et de 2 610 € pour les 4 cartes grises, décomposé comme suit :
    - Offre de base : 851 590,00 € H.T,
    - Prestation complémentaire n° 2 – soufflette : 100,00 € H.T,
    - Prestation complémentaire n°3 – chainage automatique: 3 390,00 € H.T,
    - Prestation complémentaire n°4 – dégivrage automatique des rétroviseurs: (inclus dans l'offre de base)
  - Lot 2 – 2 camions avec benne compactrice et lève de conteneurs pour la collecte des déchets ménagers : entreprise D.A.G.A MERCEDES-BENZ, demeurant à la Z.I. de Proviou – BP 112 04203 SISTERON cedex, pour un montant total de 263 815 € H.T. et de 800 € pour les 2 cartes grises, décomposé comme suit :
    - Offre de base : 260 325 € H.T,
    - Prestation complémentaire n° 2 – soufflette : 100,00 € H.T,
    - Prestation complémentaire n°3 – chainage automatique: 3 390,00 € H.T,
    - Prestation complémentaire n°4 – dégivrage automatique des rétroviseurs: (inclus dans l'offre de base)
  - Lot 3 – 1 minibenne pour la collecte des déchets ménagers : entreprise PB ENVIRONNEMENT, demeurant à la ZA Plateau de Bertoire 25 av. J. Monnet F – 13410 LAMBESC, pour un montant total de 64 110 € H.T et 490 € pour la carte grise, décomposé comme suite :
    - Offre de base : 63 620€ H.T,
    - Prestation complémentaire n°2 – dégivrage automatique des rétroviseurs : 490.00 € H.T,
- Autorise le Président signer les marchés des lots 1 à 3 avec les entreprises désignées attributaires par la Commission d'appel d'offres.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme  
Le Président,



**Alain FARDELLA.**



Date dépôt S.P. : 25 AVR. 2013  
Date affichage : 25 AVR. 2013